

BAREME D'HONORAIRES TRANSACTION

DE 0€ A 150 000€ -----	7%
DE 150 001€ A 200 000€-----	6%
DE 200 001€ A 250 000€-----	5.5%
SUPERIEUR A 250 001€-----	5%
PROMOTION IMMOBILIERE (programme neufs) -----	10%

Les Honoraires sont à la charge du vendeur.

NOS HONORAIRES CORRESPONDENT A :

- Prise de Mandat
- Shooting photo du bien
- Vérification des éléments nécessaires à la vente du bien
- Publicité et promotion sur tous les supports jugés utiles par l'agence, réseaux sociaux et vitrine
- Panneau au choix du client
- Groupe échange client
- La recherche des acquéreurs potentiels
- Vérification de la faisabilité du projet acquéreur dans la mesure autorisées par la loi
- Les visites du bien par les acquéreurs potentiels
- les aides à la négociation et ajustement de prix
- L'assistance avant contrat de vente
- Les vérifications des obligations de l'acquéreur
- Le suivi financier des acquéreurs
- Suivi notaire du dossier de vente
- Présence à l'acte authentique avec les parties